



Wallonie

Commune de WATERLOO

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme en vertu du Code du Développement Territorial.

Le terrain concerné est situé avenue du Vert Bocage 24 et est cadastré 2ème division section H parcelle n°283R2.

Le projet consiste en l'extension d'une habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes:

Écarts vis-à-vis d'un permis d'urbanisation non périmé en ce qui concerne:

- gabarit: 6.11m du sol (admis: 5.5m max. entre le niveau naturel du sol et la corniche) ;
- toiture plate (admis: les toits à au moins 2 versants dont la pente est comprise entre 20° et 50°) ;
- parement en bardage de ton gris (admis: mêmes matériaux pour toutes les faces, à savoir la brique, la pierre, les moellons).

(D.IV.40, alinéa 3 du CoDT)

La période de consultation aura lieu **du 06 avril 2024 au 22 avril 2024**.

Le dossier peut être consulté durant cette période uniquement sur rendez-vous pris au minimum 24h à l'avance, soit par téléphone au numéro suivant : 02/352.99.31 soit par courrier électronique à l'adresse suivante: urbanisme@waterloo.be, auprès de l'Administration communale de Waterloo, service de l'urbanisme, rue François Libert, 28 - 1er étage, où des explications techniques seront fournies du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, et également les samedis 6/4, 13/4 et 20/4 de 9h00 à 11h30 selon les mêmes modalités.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06 avril 2024 au 22 avril 2024 au Collège communal:

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante: rue François Libert, 28 à 1410 Waterloo
- par télécopie au 02/351.04.33
- par courrier électronique à l'adresse suivante: urbanisme@waterloo.be